

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 10

Séance du 02 mars 2022 à 19 Heures

L'an deux mille vingt-deux, le deux du mois de mars, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 24 février 2022

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Martine CONSTANT - Claudette CHAMPOMMIER - Eliane VIALON
– Jean-Jacques BEAUMONT - Emilie BOUSCAVERT - Georges L'HOSTE.

Absents Excusés : Madame et Monsieur

Christelle CHAMPOMMIER - René POUILLE

Secrétaire de séance : Madame Emilie BOUSCAVERT

Le compte rendu numéro 9 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Objet : Repas annuel des aînés

Vu la délibération du 14 octobre 2021,

Considérant l'évolution du contexte sanitaire,

Le C.C.A.S. décide :

- De fixer la date du repas annuel des aînés au 27 mars 2022 à 12 heures.
- De solliciter la prestation d'un traiteur local.
- La soupe de terroir avec fromage et salade de fruits sera élaborée par les membres du CCAS. Ces derniers assureront le service du soir.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2022.

Objet : Bilan bons d'achats.

Monsieur le Président présente au CCAS le bilan détaillé des bons d'achats :

224 bons utilisés sur 290.

QUESTIONS DIVERSES

*EDF : liste des impayés d'électricité.

*APA : état des notifications

*UDAF : information médaille de la famille

*Conseil Départemental : dispositif téléassistance